

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. XII. — Cl. 4.

N° 618.036

Perfectionnements aux téléphones haut-parleurs.

M. SIDNEY GEORGE BROWN résidant en Angleterre.

Demandé le 22 juin 1926, à 16^h 11^m, à Paris.

Délivré le 30 novembre 1926. — Publié le 2 mars 1927.

(Demande de brevet déposée en Angleterre le 18 septembre 1925. — Déclaration du déposant.)

La présente invention se rapporte aux téléphones haut-parleurs du type à cornets.

Suivant la présente invention, la boîte contenant l'organe vibrant et la majeure partie du cornet font corps ensemble.

5 L'invention consiste en outre en un téléphone haut-parleur tel qu'il est décrit et représenté ci-après.

En se reportant aux dessins annexés.

10 Figure 1 représente une coupe verticale du téléphone haut-parleur.

Figure 2 en est un plan.

L'invention étant utilisée suivant la forme d'exécution donnée à titre d'exemple et représentée aux dessins, la partie formant la base 15 du cornet est venue de fonte d'une seule pièce avec la boîte ou socle 2, dans lequel est situé l'organe vibrant, en ne formant ainsi qu'un seul tout. Le cornet 1 a à peu près la forme 20 d'un C et une ligne médiane à peu près semi-circulaire et son diamètre augmente de la petite extrémité 3 jusqu'à la grosse extrémité ouverte 4 qui est pourvue d'une partie légèrement épaissie 5 présentant un filetage intérieur 25 dans lequel on visse le cornet 6 à embouchure en cloche.

La pièce en fonte est faite de préférence en aluminium. La petite extrémité 3 du cornet est conique à l'intérieur de la boîte comme il

est indiqué en 7. Autour de cette partie 30 conique se trouve un évidement circulaire 8 pourvu d'un filetage. Un diaphragme conique 9 est placé dans l'évidement circulaire et y est maintenu au moyen d'une bague 10 vissée dans l'évidement. Une membrane convenable 35 est reliée au diaphragme 9 et est mise en vibration par l'électro-aimant représenté schématiquement en 12 dont les extrémités de la bobine sont réunies aux bornes 13 montées sur des pièces isolantes dans la boîte 2. 40

Le fond de la boîte 2 est muni d'un évidement 14 dans lequel s'adapte un couvercle 15, fixé à la boîte au moyen de vis 16.

RÉSUMÉ.

La présente invention a pour objet un télé- 45 phone haut-parleur remarquable notamment par les caractéristiques suivantes :

1° La boîte contenant l'organe vibrant et la majeure partie du cornet font corps ensemble.

2° La base et la majeure partie du cornet 50 sont fondues en une seule pièce.

3° La partie du cornet qui fait corps avec la base a la forme d'un C.

S. G. BROWN.

Par procuration :

LAVOIX, MOSÈS et GEHET.

Prix du fascicule : 5 francs.

Pour la vente des fascicules, s'adresser à l'IMPRIMERIE NATIONALE, 27, rue de la Convention. Paris (15°).





